10 ANNEE N° 515 PARAIT LE SAMEDI 8 Décembre 1894

# SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
*ÉTRANGER : Le port en sus*

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
*Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant*
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
*On s'abonne dans tous les bureaux de poste*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) ..... 0,20
Commerciales (la ligne) ..... 0,15
Réclames (la ligne) ..... 0,30
*Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.*

## UNE MALADRESSE

Les journaux italiens se montrent, en général, peu satisfaits du discours de la Couronne prononcé à l'ouverture des Chambres.

D'abord il règne dans ce pays, dont les difficultés financières vont toujours en augmentant un decouragement profond.

Et il n'est point tombé des lèvres royales une seule parole capable de récomforter les esprit inquiets de l'avenir prochain.

On annonce que cette lacune sera remplie quand viendra l'exposé financier ; mais n'était-ce pas la première question qui devait être traitée par le souverain ?

Ce discours a démontré, en outre que le successeur de Victor-Emmanuel est assez mal conseillé par les hommes d'état qu'il honore de sa confiance.

Le roi a parlé de la mort du Tzar en termes émus, et il n'a pas trouvé un mot pour rappeler celle du président Carnot.

Il y avait là, pourtant, une occasion toute naturelle de donner à la France un témoignage de sympathie.

Les correspondances de Rome racontaient ; il n'y a pas huit jours, que le roi Humbert recevant des Français de marque, leur avait affirmé et répété qu'il était notre ami et qu'on avait tort de dire quelquefois le contraire.

Comment se fait-il qu'il n'ait pas profité de la réouverture des Chambres pour confirmer officiellement ces bonnes paroles

C'était d'autant plus facile qu'au mois de Juin, après le crime de Caserio, le roi et son ministre envoyèrent à la veuve du président et à notre gouvernement des télégrammes fort chaleureux et que le parlement italien s'associa avec un grand empressement au deuil de la République.

Cette nouvelle manifestation de la sympathie italienne pour la France était donc indiquée, attendue, et a tel point que ce sont les journaux italiens qui montrent les premiers leur étonement du silence gardé par le roi Humbert.

Ce silence cause « une douloureuse surprise» a la *Correspondance verte* ; le *Diritto* dit qu'il y a là une lacune très regretable ; et l'*Opinione* déclare que c'est un oubli inqualifiable.

Les journaux italiens qui ne sont pas gallophobes de parti pris se rappellent en effet que l'assassin était un Italien, et ils pensent qu'il était convenable qu'une fois de plus la voix du roi Humbert s'élévat pour flétrir le « sans-patrie » la brebis galeuse que répudiait la nation italienne tout entière par la bouche de son souverain.

On sait que, lorsque des incidents se produisent à la frontière des Alpes, les journaux italiens et français qui se respectent sont toujours d'accord pour blâmer la maladresse des subalternes qui font du zèle à tort et à travers pour se distinguer.

Il nous plaît que, dans la circonstance, ces journaux italiens soient les premiers à relever la faute commise par le roi d'Italie.

Cela prouve combien elle est inexcusable.

L. M.

## TRIBUNE LIBRE

*Questions sociales et philantropiques*

*(suite)*

Nous avons dit que pour avoir force et richesse à leur degré maximum il faut avoir l'homme produisant avec son maximum d'effort intellectuel.

Que pour obtenir ce résultat, il faut rendre l'homme toujours plus énergique toujours meilleur, faire que l'homme ainsi perfectionné, assagi, voie au milieu de ses efforts la perspective d'un avenir plus heureux, et par des mesures efficaces à son profit, le persuader qu'à la fin de sa vie active, sa main quittera l'outil pour toucher à la quiétude et au repos réservés à son septième jour.

— De ce qui précède il ressort clairement qu'il y a des réformes à faire, des progrès à effectuer, des améliorations à réaliser et que pour accomplir tout cela il y a un ensemble de dispositions nouvelles à prendre.

La révision économique s'impose donc, tout comme la révisisn politique de nos institutions, et nous craignons que la première ne soit ou ne puisse se faire qu'après la deuxième.

Mais ici encore il ne faut pas oublier, que les réformes, les progrès et les améliorations de toutes natures ne sont effectuées par les pouvoirs que sous l'influence et la pression réguliére de l'opinion publique, qui demeure le grand moteur de tout notre organisme et le grand indicateur du but à atteindre.

— Les amèliorations voulues, pour les obtenir il faut jeter un coup d'œil rétrospectif un peu loin dans le passé, voir comment les choses se sont déséquilibrées sous les coups de la fortune, comment la notion du juste a été altérée, et comment nous devons rectifier le fonctionnement des divers organes de cette immense machine humaine qui s'appelle la société.

La question est assez importante et on nous accordera de lui donner un développement un peu étendu.

Au commencement, Dieu dit a l'homme : « je te fais libre, mais tu gagneras ton pain a la sueur de ton front » et l'homme s'est soumis à cette loi :

A travers les ages et au milieu de l'agitation générale, une classification matérielle s'est faite parmi l'humanité.

L'élément actif, intelligent, ou fort, a pris les meilleures situations par droit de conquète :

Un soldat heureux a été le premier roi, un pauvre heureux a été le premier riche, un ouvrier heureux a été le premier patron.

Ainsi ont été créées primitivement la royauté, la richesse, le commerce ou l'Industrie. — Il y a eu dès lors des rois et des peuples, des riches et des pauvres, des patrons et des ouvriers.

Le cours des choses d'une part, et l'activité personnelle de l'autre, ont continué de faire les succés des plus habiles ou des plus fortunés.

Au milieu de cette société et de ses diverses classes, est venu le christ disant aux hommes : « Vous êtes tous frères, aimez-vous les uns les autres. »

Mais sur cette doctrine, bonne à pratiquer par les doux et humbles de cœur, des siècles passent pendant lesquels les dominateurs réduisent le peuple à l'esclavage ; puis, comme rien ne peut arrêter la marche des idées, le souffle de l'esprit relève l'homme abattu et après une période de revendications, de luttes et de souffrances, un grand courant rénovateur se maniféste, se propage prend de la consistance, devient irrésistible, éclate avec fracas et bouleverse l'ancienne société par une révolution gigantesque qui marque une ère nouvelle pour l'humanité —

L'Egalité est conquise. —

Désormais les grands principes de

Liberté, - Egalité, - Fraternité,

vont servir de base aux nouvelles lois sociales ; on le croit du moins. — Toutefois plus de cent ans s'écoulent sans que ces principes antérieurs et supérieurs reçoiveni leur application définitive. —

Beaucoup de vieux privilèges sont détruits anéantis ou abandonnés, mais il s'en établit de nouveaux plus insupportables que les anciens, et la société actuelle, si elle jouit de l'égalité devant la loi, n'en subit pas moins la raison du plus fort, et n'en demeure pas moins avec des classes trop tranchées.

Elle possède des théories ou des doctrines mais elle n'a point de *lois économiques*, et si par un nouvel élan de grande générosité ou d'étiquité, ceux qui sont trop enflés des biens de ce monde, ne font point acte de renoncement, il est à craindre que les déshérités, révoltés à nouveau, renversent toutes les bastilles réédifiées contre la notion du juste et contre leur droit de participation au bien être,

En France, on peut compter aujourd'hui près de 40 millions d'habitants et une fortune totale d'environ deux cents milliards.

Mais ce que l'on doit compter surtout, ce sont les revendications sociales qui se manifestent avec intensité et qui s'annoncent par des signes non équivoques d'un orage prochain, plus épouvantable peut-être que tous ceux que nous avons connus, ou que l'histoire nous a rapportés.

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

N° 5

## AZOR & VELLEDA

Le paquet fit entendre un gémissement ; disons pour être exact un vagissement.

— Les coquins, les canailles ! Encore un enfant abandonné ! et dire qu'il y a des mères comme celà. Et les tours, donc, à quoi servent-ils ? Et dire que moi qui en aurais tant voulu. un, et plusieurs même, rien, rien, rien.

Tont en maugréant ainsi, tante Sophie avait enlevé l'enfant dans ses bras, lui avait découvert la tête pour le considèrer.

— Pauvre chérubin ! n'aie pas peur, tu est tombé en bonne mains Sophie ne t'abandonnera pas.., Allons, vite. au plus pressé. Tu a fain et soif, je n'ai rien à te donner pour l'instant, puisque c'a n'est jamais venu ( elle frappait sur sa poitrine plate ), mais ça ne sera pas long, tu va voir Et si Zizi (son chat) est jaloux, il te cédera la place, et plus vite que cela:

Pas même dix minutes aprés, le bébé doucement couché dans le grand lit, buvait avidement de bon lait tiede que l'active femme avait trouvé moyen d'acheter en passant, de fâire boullir, tout en donnant les premiers soins au petît abandonné.

L'enfant allait s'endormir, quand tante Sophie eut une idée ; Le garder, c'est très bien, mais les formalités ! »

Et la voilà qui bouleverse tiroirs et armoires, qui emmaillotte le poupon comme si elle n'avait fait une toilette aussi coquette que chaude, et en route chez le commissaire.

— voila une pauvre petite que je viens de trouver au luxembourg. Je la garde, je l'adopte:

— Mais, madame.

— Il n'y a pas de « maia, madame » qui tienne. Des gueux, une gredine en tous cas, l'ont abandonnée, je ne veux pas qu'elle aille aux enfants trouvés. Je vous dis que je la garde.

— Encore faut-il....

— Enfin. monsieur le commissaire...

— Pour Dieu, écoutez un instant. On On vous le laissera, l'enfant, mais quand l'enquête aura démomtré qu'il est bien et duement abandonnè jusque lá.,.

— Jusque-là il ne sortira pas de mes mains entendez vous.

— Vous avez une facon de trancher les choses, ma chère dame. qui pourrait vous attirer des désagréments, savez-vous. Heureusement, je vous connais...

— Vous me connaissez ! je n'ai jamais eu maille à partir avec vous.

— Ma chère madame, si vous ne me coupiez pas sans cesse la parole, vous seriez déjá édifiées et l'affaire serait promptement terminée.

— Je de dis plus rien.

— Donc, heureusement, je vous connais. . . . . .

de rèputation. Le pauvre petit être qui a l'air d'être déjà chez lui dans vos bras trouverait difficilement mieux.

— Parbleu, je vous crois.

— Et je vous le laisse provisoirement. Ce n'est que plus tard que je pourrait ajouter « définitivement ».

Les formalités remplies, tante Sophie remporta son « trésor ». Elle harcela au point de les rendre passablement nerveux, le commissaire et ses employés jusqu'à ce qu'on se fut rendu absolument compte que le pauvre petit être était bien remls á la charge de la sociétè ou d'une âme compatissante.

— Enfin, ce n'est pas malheureux. Regardez un peu comme c'est facile même de faire le bien.

Ce fut le premier cri de tante Sophie quanb on lui annonca la bonne nouvelle. Aucun papier, aucun signe, autre qu'une médaille d'argent représentant une des nombreuses « madones » espagnoles — la piste suivie de ce côté était demeurée sans aboutissement — n'avait était trouvé sur l'enfant.

*A Suivre*

© VILLE DE SISTERON

Que ce soit notre édifice social qui nous écrase en s'écroulant ou un volcan qui s'entrouvre pour nous engloutir, peu importe ; l'essentiel est d'éviter l'un et l'autre peudant qu'il en est temps encore, en corrigeant les erreurs ou les vices du passé, soit par l'amour du bien qu'on peut réaliser, soit par la crainte du mal que peut faire le lion populaire, transformé en Dieu vengeur, fort et jaloux, qui a son jour, selon la loi de Moïse, punit les iniquités des pères sur les enfants, jusqu'a la 3me et 4me génération. —

Et il ne faut pas récriminer contre cette loi du Sinaï, elle est venue jusqu'a nous parce qu'elle est naturele humainement parlant.

Qui voulez-vous qui réclame contre les voleurs sinon les volés — ? Qui voulez-vous qui revendique les conquêtes des vainqueurs sinon les fils vaincus — ? Qui voules-vous qui réclame contre l'injustice et ses arrêts tortionnaires,sinon la justice imminente des choses ? — La force est une brutale. mais la force s'use, devient faiblesse et vieillit et meurs ; — le droit est éternel. — Qui voules-vous qui réagisse contre les coups de force et de violence du passé, sinon une nouvelle force produite par le sang régénéré deceux qui ont souffert, qui ont été violentés, rançonnés, ruinés, martyrisés — ?

*(A Suivre)*

X. Y.

# CHRONIQUE ÉLECTORALE

La Motte 6 Décembre.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je cherche, mais en vain, où le correspondant anonyme de l'*Union Sisteronnaise* a pu dénicher que M. Bontoux renonçait à poser sa candidature dans notre canton.

L'interview, si net et si précis, de l'ancien député de Sisteron, publié dans votre numéro du 24 novembre, est en contradiction formelle avec les assertions de ce monsieur qui m'a tout l'air de vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Je ne saisis pas bien, d'ailleurs, le but que poursuit l'*Union* dans sa campagne contre le futur candidat du parti républicain dans notre canton, et il me semble que ce journal devrait laisser ce soin au *Diffamateur* et s'aperçevoir qu'il fait absolument le jeu du vicomte d'Hugues.

Deux versions circulent ici sur l'attitide de cette feuille. D'aucuns disent que sun correspondant pourrait bien recevoir les inspirations de certain conseiller général de nos voisins, qui ne verrait pas d'un bon œil investir le percepteur d'Avignon d'un nouveau mandat électif. D'autres prétendent au contraire que le personnage en question est un candidat en herbe, mais pas sérieux du tout, qui,ne pouvant arriver lui-même,verrait plus volontiers le succès de M. d'Hugues que celui de M. Bontoux.

En tout cas ce Monsieur fait de la triste besogne et trouve de bien piètres arguments contre la candidature de M. Bontoux. A qui, en effet, a-t-il la prétention de persuader que là candidature Cougourdan diviserait le parti républicain. Les camps sont tranchés dans notre canton. Les électeurs de M. Cougourdan sont ceux de M. d'Hugues et ce n'est qu'a ce dernier que la candidature Cougourdan pourrait être préjudiciable.

Je tiens, avant de terminer ma lettre,a éviter la peine au correspondant de l'*Union* de se livrer a de pénibles recherches au sujet du *merle blanc* dont il parle.

Cet oiseau rare n'est autre que le propre frère de M. Bontoux, maître Charles Bontoux, avocat - avoué, Conseiller municipal à Sisteron, auquel bon nombre de nos amis sont bien décidés a offrir la candidature au cas ou le percepteur d'Avignon ne pourrait l'accepter lui même pour les raisons qu'il a données dernièrement.

UN ÉLECTEUR DE LA MOTTE.

# CHRONIQUE LOCALE
## ET REGIONALE

### Digne

**Cour d'assises** Décidement notre département est un des plus vertueux de France et de Navare. Une fois encore, après bon nombre d'autres, aucune affaire n'étant inscrite au role des assises, la quatrieme Session qui devait s'ouvrir le 17 courant n'aura pas lieu. Bien que ce fait se reproduise assez souvent, les Bas-Alpins n'en sont pas plus fier pour ça..... ni mieux considérés dans les hautes sphères gouvernementales.

———

### SISTERON

**Les Garnisons dans les Basses-Alpes.** — On nous communique la pétition suivante adressée à MM. les sénateurs et députés du département des Basses-Alpes, à M. le maire et aux membres du conseil municipal de Sisteron.

Cette pétition, nous n'en doutons pas recevra de la part de notre population le plus favorable accueil et recueillera de nombreuses signatures.

La voici :

Messieurs,

Les soussignès, électeurs des villes et cantons de Digne et Sisteron, justement émus de la dépopulation croissante du département des Basses-Alpes et de la crise qui sévit sur les produits agricoles, ont l'honneur de vous demander de vouloir bien insister auprès des pouvoirs publics pour que la garnison de la ville de Digne comprenne un régiment d'infanterie, avec détachement dans le département.

La necessité d'un régiment s'imposerait, en effet, par la situation topographique de notre département frontiere de l'Italie.

L'augmentation d'effectif de la garnison amènerait un mouvement plus considérable dans les affaires, et les cultivateurs et commerçants trouveraient un débouché naturel a leurs produits.

On nous a bercés depuis longtemps de vaines promesses ; il est temps d'agir et d'appeler l'attention du gouvernement sur notre département si déshérité.

Vous êtes assurés, d'ailleurs, de rencontrer chez tous la vive résolution de s'imposer les plus grands sacrifices pour arriver enfin au résultat demandé.

———

**Le temps qu'il fait.** — L'âpre bise a soufflé toute la semaine, diamantant de glaçons fontaines et ruisseaux. C'est le temps de la saison, vers cette fin d'année qui s'estompe dans la brume. Nous sommes en Décembre, qui forme l'arrière garde de ces douze mois dont le défilé semblait devoir être interminable et qui ont passé avec la rapidité d'un paysage entrevu par la portière d'un train express.

L'année n'a pas encore disparu de la scène, que déjà l'on s'occupe de celle qui va lui succéder ; c'est la loi commune en ce monde, la moribonde aura, comme ses devancières, fourni son bagage de bons et de mauvais souvenirs qui s'ajouteront aux archives du temps.

Décembre, le dixième mois de l'année romaine sous Romulus et le douzième sous Numa, était consacré a Vesta, déesse du feu, — une déesse de saison, par exemple. — On y célébrait les saturnales et les fêtes de Faune, la divinité champêtre. Ce mois est tout entier, dominé par cette grande et douce figure de Noël, charmant mystère qui répand sur lui sa poésie et donne aux heureux de ce monde — les enfants — un avant-goût des joies du jour de l'An. Malgré l'aspect désolé de la nature, la terre offre parfois — quand la bise fait trève — la modeste violette qui réjouit la vue et répand son doux parfum : il n'est point de tristesse qui n'ait sa consolation, de blessure qui n'ait son baume.

———

**Agression.** — Le nommé Leu, sujet Suisse venant de Marseille et se dirigeant sur Sisteron, a été arrêté l'autre soir, prés des Bons-Enfants, par un individu qu'on croit, d'après le signalement donné, être un ouvrier italien, auteur d'un meurtre commis recemment à Carcès.

La victime de cet attentat, voulant faire de la résistance, fut terrasse par son agressenr qui le frappa violemment a la tête, au point que le revolver dont li l'avait déjà menace se brisa dans ses mains. Il lui enleva ensuite son portemonaie contenant 4 fr. 50 et sa chaine de montre.

Aux cris poussés par Leu, le meurtrier a pris la fuite dans la direction de la ville.

———

**Alcazar-Théâtre.** — Bonne soirée jeudi soir pour les débuts de la troupe Jansel. *L'Orpheline* et un désopilant Vaudeville *provençal,* ont permis a un public assez nombreux, d'aprécier le rèel mérite des artistes qui ont interprêté ces œuvres. Les applaudissements nourris qu'on ne leur a pas ménagés, en disent plus qu'une longue chronique. Nous terminons celle-ci en annonçant pour demain dimanche : LE SERGENT MICHEL, ou la *dégradation militaire,* drame en 4 actes et MONSIEUR PURGAREL, comédie en un acte.

———

### ETAT CIVIL

du 29 Novembre au 6 Décembre 1894

NAISSANCES

Conis Joséph Paul Germain.

Chauvin Anaïs Baptistine.

PUBLICATION DE MARIAGES

Conchy Hippolyte Bien aimé, avec Veyren Adelaüle Josephine.

DÉCÈS

Picard Elisabeth veuve Gros, 85 ans

Blanc Simon Alphonse, 18 ans ,

Bougerel Antoine Jules 75 ans,

———

### Un mot de la fin

Deux Auvergnats décidés à s'offrir une ripaille vont chez le gargotier voisin et commencent par se faire servir un poulet entier.

L'un des deux amis découpe avec furie... Mais maladresse ! Une cuisse tombe non loin du chien de la maison.

— Ah ! bougri, s'écrie-t-il, le chien va m'emporter ma cuiche.

— Que nenni, répond l'autre, j'ai le pied dechus.

———

LIBRAIRIE --- PAPETERIE --- RELIURE

**M. ASTIER FILS**

LIBRAIRE

A SISTERON, PLACE DE L'HORLOGE.

**Mise en vente** à partir de ce jour de la collection de Romans des auteurs les plus en renom, a **0 fr. 25** centimes le volume de 160 pages.

———

### Marché d'Aix

du 6 Décembre 1894

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bœufs limousins | 1 60 | a | 1 62 |
| Gris | 1 50 | à | 1 55 |
| Bœufs du pays | 1 67 | à | 1 74 |
| Moutons du pays | 1 75 | à | 1 76 |
| Moutons Africains | 1 50 | à | 1 55 |
| Réserve | 1 62 | à | 1 67 |

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerrannée.**

*Voyages et itinéraires facultatifs*

**de France en Algérie et en Tunisie**

(ou vice versâ)

La Compagnie délivre, pendant toute l'année, des billets de toutes classes à prix reduits, pour effectuer des voyages pouvant comporter des parcours sur les lignes des sept grands réseaux français sur les lignee algériennes et tunisiennes, et sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique. Les itinéraires de ces voyages sont établis au gré des voyageurs ; ils doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilométres.

Les voyages doivent ramener les voyageurs à leur point de départ.

*Validité :* 90 jours avec faculté de prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours,

Exemple d'un de ces voyages au départ de Paris : PARIS, Dijon, Lyon, MARSEILLE, TUNIS. Duvivier, KROUBS BATNA, BISKRA, Aïn-Touta, CONSTANTINE, ALGER, ORAN, MARSEILLE, Nimes . Clermont-Ferrand. Nevers , PARIS.

Durée du voyage: 90 jours. 1re classe, 419 fr, 65 ; 2e classe, 321 fr. 35 ; 3e classe 219 fr. 75.

## Un records imbattable

Voilà dix ans passés qu'il detient le record
Des plus exquis parfums, ce doux Congo de [France !
Ralliant tous les goûts, charmant la préfé- [rence,
Il court vers des succès plus merveilleux [encor.

*Mademoiselle Evéry, au savonnier Victor Vaissier.*

### REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 5 Décembre 1894.

Les dispositions du marchè continuent a être favorables, les transactions sont nombreuses et les cours précédemment acquis ne sont pas discutés.

Le 3 o|o ferme à 102,65, le 3 1|2 à 107,75.

Les sociétés de de Crédit sont très soutenues.

Le crédit foncier s'avance à 920. 50. Les obligations foncières et communales à lots sont trés recherchées.

Le comptoir national d'escompte se négocie à 542. 50, avec de bonnes tendances.

La société générale reste demandée à 469. 25.

Le Crédit Lyonnais monte à 790.

On cote 542. 50 sur l'action des chemins de fer orientaux. Les recettes de la 44e semaine de l'exercice en cours s'élèvent à 309 943 fr. en augmentation de 5.455 fr. sur la semaine correspondante de l'année dernière.

La Banque de Paris et des Pays-Bas emetta le 11 côurant un emprunt de 17 1|2 millions de la province brésilienne de Espirito-Santo Cette province et l'une desplus riches du Brésil Cet emprunt comporte 35.000 obligations de 500 fr. por an et remboursable en 33 ans par tirage annuels. Le prix d'émission fixé à 415 francs jouissance 5 octobre.

Les chemins Economiques sont 1 415. 50.

## LE PRÊTRE SOURD

Montmoreau (Charente) le 24 novembre 1894.

Dans une humoristique chronique ornée de vignette, Saint-Dry, traitant de la *Surdité a travers les âges,* annonçait dernièrement dans le *Petit Journal* la guérison de cette infirmité et la suppression des bizarres instruments acoustiques qu'employaient nos aieux, Nous en avons ici, du reste, une preuve vivante en la personne de l'abbé Mesnard, curé d'Aigues, qui vient d'être guéri d'une affection de l'ouïe dont il était afflige depuis fort longtemps et qui maintenant conseille à ses parroissiens de l'imiter.

— Ayant entendu dire grand bien de l'institut Drouet, explique ce digne ecclésiastique j'écrivis sur une simple carte postale à M. l'administrateur du *Journal de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez.* 112, Boulevard Rochechouart, à Paris.

« Veuillez je vous prie, m'adresser « l'exemplaire et le supplément que « vous envoyez *gratuitement* à toute « personne qui en fait la demande. »

— Quelles ne furent pas ma joie et ma surprise en constatant par la lecture d'innombrables guèrisons que le traite-

© VILLE DE SISTERON

ment simple de l'Institut Drouet rendait l'ouïe sans le secours d'appareils, et sans aucune opération. Je n'hésitai pas et, après avoir pris consultation par correspondance, j'exécutais fidèlement les prescriptions qui me furent faites. Obéissant à un devoir de conscience, j'atteste ma prfaite guérisou et déclare que je suis arrivé à entendre mieux que je ne l'avats fait depuis vingt ans.

---

ETUDE
DE
**Me L. GASSIER** avocat-avoué
à Sisteron

# VENTE

PAR SUITE

## *DE SURENCHÈRE*

SUR CONVERSION
**DE SAISIE IMMOBILIÈRE**

Il sera procédé le 18 Décembre 1894, à l'audience des criées du tribunal de Sisteron au palais de Justice à Sisteron, à deux heures de l'après midi par devant M. Girard juge commis à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés situés sur le terroir de la commune de Châteauneuf-Val-Saint-Donat.

PREMIER LOT
1er lot des 1res affiches

Propriété en nature de labour au quartier de la Traversière numéros 345 p, et 445 p, de la section B, confrontant : du nord, rase ; du midi, Courbon Louis ; d'une contenance totale de vingt-quatre ares quatre-vingt-treize centiares.

Mise à prix : Cent quarante-six fr. ci . . . . . 146 franss.

DEUXIÈME LOT
4e lot des 1res affiches

Labour au quartier du Jas des Rides, numéro 335 de la section B, confrontant : du midi, chemin ; du levant, Heyriès Louis ; du couchant, Alphand Augustin ; d'une contenant ce de six ares quatre-vingt-dix-huicentiaree environ.

Mise à prix : Cent soixante-quinze fr. ci . . . . . 175 francs.

TROISIÈME LOT
6e lot des 1res affiches

Maison sise au quartier du Jas Crema, numéro 422 de la section C, composée de cave, chambre, écurie, cour et four, confrontant : du levant Boyer ; du nord, Heyriès Louis ; du midi et couchant, chemin.

Mise à prix : Six cent soixante-dix-sept fr., ci . . . . . 677 francs.

Ces immeubles ont été saisis suivant procés-verbal de Vieux huissier à Sisteron, en date du 25 septembre 1894, enregistré, dénoncé et transcrit à la requête de M. Firmin Giraud greffler du tribunal civil de Sisteron agissant en qualité de syndic de la faillite du sieur Emile Blanc meunier à Sisteron, ayant pour avoué Me Bontoux, sur le sieur Giraud Auguste boulanger á Châteauneuf-Val-Saint-Donat, y demeurant et domicilié, apant pour avoué Me Gassier.

Par jugement rendu sur requête par le tribunal de Sisteron le 17 octobre 1894, la dite saisie immobilière a été convertie en vente aux enchères devant M. Girard juge commis ;

Par ordonnance d'adjudication en date du 28 novembre 1894, ces immeubles ont été adjugés savoir : le premier lot au sieur Maillet Louis propriétaire à Châteauneuf-Val-Saint Donat au orix de cent vingt-cinq francs ; le deuxième lot au sieur Heyriès Louis propriétaire au même lieu au prix de Cent cinquante francs; et le troisième lot au sieur Courbon Camille boulanger à Châteauneuf-Val-Saint-Donat au prix de cinq cent quatre-vingts francs, mais une surenchère du sixième a été formée sur les les trois lots ci-dessus par la dame Rosalie Bernard sans profession épouse séparée de biens d'avec le sieur Giraud Thomé Auguste boulanger avec lequel elle demeure et est domiciliée à Châteuneuf-Val-Saint-Donat, de son mari assistée et autorisée, suivant acte du greffe en date du 30 novembre 1894, enregistré et dénoncé par acte d'avoué à avoué en date du 3 décembre courant ;

1· A Me Bontoux avoué du sieur Giraud poursuivant et des sieurs Heyriès et Courbon adjudicataires ;
2· Me Beinet avoué du Sieur Maillet Louis autre adjudicataire ;
3·e A Me Gassier avoué du sieur Giraud, partie saisie ;

En conséquence il sera à la requête de la dite dame Giraud assistée et autorisée de son mari le sieur Giraud susnommé, procédé à la nouvelle adjudication des dits imméubles ;

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Sisteron.

Pour extrait :
Sisteron le 3 Décembre 1894.
L. GASSIER.
Dûment enregistre.

---

ETUDE
de
Me CHARLES BONTOUX,
*AVOCAT-AVOUÉ*
Successeur de Me CHARNIER
à Sisteron (Basses--Alpes)

# VENTE

**SUR SURENCHERE**
APRÈS CONVERSION
**de saisie Immobilière**

Il sera procédé le mardi dix-huit décembre prochain à l'audience des criées du Tribunal de Sisteron, au palais de justice, à deux heures de l'aprés-midi, par devant M. Girard juge commissaire à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le terroir de la commune de Châteauneuf-Val-Saint-Donat, canton de Volonne arrondrssement de Sisteron.

PREMIER LOT
(2e des 1res affiches)

Propriété en nature de labour au quartier appelé les Courbons numéro 245 p, de la section C, confrontant : du levant, chemin ; du midi, veuve Fautrier ; du nord, chemin ; du couchant. Henri Rolland, d'une contenance d'environ vingt-deux ares cinquante-six centiares.

Mise à prix : Deux cents trente cinq fr., ci. . . . . 235 francs.

DEUXIÈME LOT
(3e des 1res affiches.)

Terre labourable et vigne au quartier appelè les Cotes numéro 607 p, de la section C, confrontant : couchant, chemin ; midi, communal ; d'une contenance d'environ vingt ares huit centiares.

Mise à prix : Deux cents quatre-vingt-six fr., ci . . . . . 286 francs.

Ces lots d'immeubles avaient été adjugés à l'audience du vingt-huit novembre dernier à Me Gassier avoué pour le compte de divers.

Suivant déclaration au greffe en date du cinq décembre dernier, les sieurs Meynier François et Marius Félix ayant Me Charles Bontoux pour avoué ont surenchéri du sixième les les lots ci-dessus et en ont porté la mise à prix au chiffre sus indiqué.

Ces surenchères ayant été dénoncées conformément à la loi, il sera procédé à la nouvelle vente au jour indiqué et d'après les clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Sisteron par Me Bontoux ayant poursuivi la vente.

Il est rappelé conformément à la loi que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale seront tenus de requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles Bontoux avoué à Sisteron surenchèrisseur.

L'avoué poursuivant,
C. BONTOUX.
Dûment enregistré.

---

# A VENDRE
## UNE MAISON

Composée de trois piéces, située à la Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils ainé, où au bureau du journal.

---

## *Histoire de France*

**par J. Michelet.**

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensons bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à ianoble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

---

# LESSIVE PHÉNIX

*ne se vend qu'en paquets de*
**1, 5 & 10 KILOGR.**
**500 & 250 GRAMMES**
portant la Signature **J. PICOT**

**Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la**

# LESSIVE PHÉNIX

---

**CARTES DE VISITE** sur beau carton depuis **1** fr. **50** cent. *le cent.* Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Livrapide. A l'imprimerie du Journal.
**Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque livraison**

---

POUR TEINDRE SOI-MÊME
*EN TOUTES NUANCES*
TOUTES SORTES D'ETOFFES
*Employez*
**LA KABILINE**
SE TROUVE PARTOUT

---

PÉPINIÈRES DES CÉVENNES
**Catalogue général 41**

VIGNES Américaines et Franco-Américaines
ALBERT GOURDIN
*St Hippolyte du Fort (Gers).*

---

**MONITEUR des RENTIERS**
Journal financier, de 16 pages paraisant le dimanche
**RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS**
**2 fr. par an**
23, passagne Saulnier, PARIS.

---

# A VENDRE
## OU A LOUER

**Pour cause de santé**

HOTEL DE LA MULE BLANCHE
**Rue Saunerie**

Bonne clientèle, - Vastes écuries etremises

*S'adresser à M. GAUBERT Propriétaire* Sisteron

---

## *GRANDE BAISSE*
**de Prix**

**Vins** à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

**E. BERTRAND**
MARCHAND DE VINS
SISTERON

---

LA CONGOLINE prévient et guerit toujours les crevasses et gerçures

---

## La Revue des Journaux et des Livres

DIXIÈME ANNÉE

**La Revue des Journaux et des Livres** donne en prime gratuite, à ses *abonnés d'un an*, sur leur désignation, un des derniers ouvrages parus des auteurs les plus en vogues.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 10e année ; c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour.

**La Revue** publie deux feuilletons :
1° **L'IMMOLÉE**
par PAUL BOURGET ; a prodigué cette œuvre émouvante parfois jusqu'aux larmes, des pages chantantes de caresses, où les désespérés de l'amour trouveront, avec la description de leurs songes et de leurs peines, le baume pour leur mal douloureux,

**L'AMI INCONNU**, par LÉON RIOTOR ; c'est un récit tout d'illusions, de grâce, qui porte pour sous-titre : *Une vie de jeune fille*, lequel le dépeint tout entier.

**La Revue des Journaux et des Livres** donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites, 1· un SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2· elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé *franco*, contre **2 fr. '75** pour les départements, et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

ABONNEMENT : Trois mois, **4** fr. ; Six mois, **7** fr. ; Un an, **12** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureau de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

La collection des neuf premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de trois mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, *Paul Bourget*, etc. La collection, composée de neuf magnifiques volumes de 825 pages ornés de nombreuses illustrations ; solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés, prix 90 fr. rendu *franco*.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

---

VINS NATURELS
**Maison de confiance**
**Jean Rulland**
SISTERON

**Vin provenant directement de la propriété**

à 19 francs l'hectolitre
et au-dessus

*EAU-DE-VIE 1re qualité*
à **1** franc **45** le Litre
**ON PORTE A DOMICILE**

---

## *CAFÉ A CÉDER*
**De suite**
Situé au centre de la ville

S'adresser au bureau du Journal

---

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE : chez M. GAUCHON Cours Belzunce.
à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

---

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Régénérateur Universel des Cheveux de Madame S.A. ALLEN.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 76 Rue Etienne Marcel, Paris.

*Se trouve aSisteronchez M. REBATTU fils aîné Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

*SI OUI*

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



LA FAMILLE

PARIS - 7, Rue Cadet

ABONNEMENT : Un an, 8 Francs

CHRONIQUES, ROMANS

ACTUALITES, GRAVURES D'ART, MUSIQUE, ETC.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

ŒUVRES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

ABONNEMENT D'ESSAI :

Cinquante centimes pour Deux mois


**Musique** Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.


Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION

ne visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS

avec le

SAVON AU GOUDRON

DE BARBIER

*Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.*

me ANNÉE

LE RAILWAY

*(Paraissant tous les samedis)*

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

*P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.*

DIRECTION ET ADMINISTRATION

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.



Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à FOURCHES (Calvados)

*ABONNEMENTS :*

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.


## AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE A DIGNE

*Membre de l'Institut Odontologique de France*

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.


PILULES BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs.** La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée

SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA France ET SES Colonies :

*Ph^ie Anglaise des Champs-Elysées*, 62, Aven. des Champs-Elysées et *Pharmacie* HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

*Détail dans toutes les Pharmacies*

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

*pour la peau et le teint.*

IMPRIMERIE A. TURIN

SISTERON (Basses-Alpes)

CARTES DE VISITE

Livrées en UNE Heure

IMPRESSIONS COMMERCIALES ET DE LUXE

MANDATS

PROSPECTUS

*LABEURS*

ÉTIQUETTES

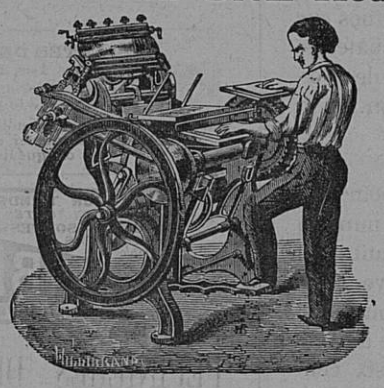

IMPRIMES POUR MAIRIES ET ADMINISTRATIONS

AFFICHES de Toutes Dimensions

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS


### La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal.*

| | |
|---|---|
| Bicarbonate de soude..... | 1.5838 |
| Bicarbonate de potasse... | 0.0337 |
| Bicarbonate de chaux.... | 8.4548 |
| Bicarbonate de magnésie | 0.3664 |
| Bicarbonate de fer ..... | 0.0333 |
| Bicarbonate de manganèse. | traces |
| Sulfate de soude..... | 0.1281 |
| Chlorure de sodium.... | 0.0365 |
| Silice..... | 0.0740 |
| Alumine..... | 0.0930 |
| Acide carbonique libre.. | 1,4681 |

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal.*

Port en sus.


SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

*Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux*

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

*Polices Remboursables à 100 francs*

*Payables : 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme en 60 mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

**Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.**

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR AMELIORER POTAGES-SAUCES-RAGOUTS LEGUMES et toutes sortes de METS ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE

PRENEZ DU VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Mlles Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

*Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.*

Maison fondée à Paris EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Etablissement Thermal ET EAU DE BONDONEAU — Scrofule Glandes Tumeurs

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger**, fondée en 1871, au capital entièrement versé de 20 *Millions de roubles* (environ 68 *Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris. L'Agence de Paris est située 31, *Rue du Quatre-Septembre.*

VELOCIPÈDES PEUGEOT

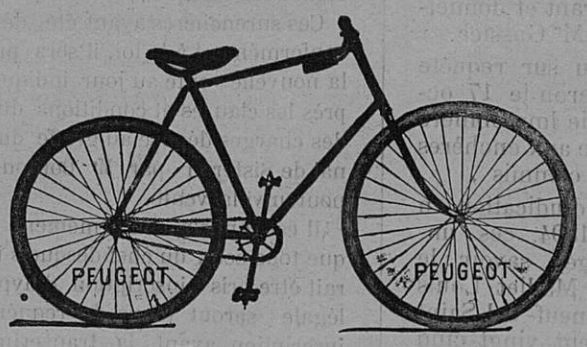


Représentant :

HENRI MARTEL

*COUTELIER*

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

PULVERISATEUR BROQUET

121, Rue Oberkampf, 124, PARIS

*Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.*

SEUL RÉCOMPENSÉ PRATIQUE. *Demander le Catalogue spécial.*

A LOUER

en tout ou en partie

MAISON LAPLANE

PLACE DE L'HORLOGE

S'adresser a Me Audibert notaire a Sisteron.

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

*BARDONNENCHE ET Cie*

ENTREPOT : COURS ST-JAUME

SISTERON Basses - Alpes

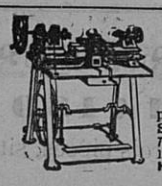

OUTILLAGE pour INDUSTRIELS et AMATEURS | TOURS de tous Systèmes | MACHINES à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Toupies*, etc.

OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — BOITES D'OUTILS

SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.

*TARIF-ALBUM* (300 pages 1,100 gravures) Fco 0,65c. A. TIERSOT CONSTRUCT^r BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON